

# Installation en agriculture : point

Engagée depuis 2006, la rénovation du «parcours à l'installation» se concrétise en 2009, par la mise en oeuvre du nouvel accompagnement. Cette rénovation a des objectifs précis et notamment de tendre vers une personnalisation du dispositif. Personnalisation à ne pas confondre avec individualisation du parcours, le but étant d'adapter l'accompagnement proposé à chaque candidat en fonction des particularités de son projet et de ses expériences. Dans le Gers, ce dispositif réactualisé étant à l'oeuvre depuis quelques mois, voici un point d'étape.

## Le Point Info Installation

### Quelques chiffres

Le Point Info Installation a pour mission fondamentale d'accueillir, d'informer et d'orienter dans ses démarches tout candidat ayant un projet d'installation ou de création d'activité en agriculture. Depuis le début de l'année 2009, le Point Info Installation a accueilli 176 porteurs de projets. Le public accueilli est jeune : plus des 3/4 des personnes rencontrées ont moins de 40 ans. De plus, la féminisation du secteur s'accroît : sur les moins de 40 ans, on comptabilise 32 % de femmes et

sur la tranche des plus de 40, cette proportion atteint 64 %. Bien que les personnes accueillies soient essentiellement d'origine gersoise (80 %), le milieu s'ouvre peu à peu à de nouveaux profils : 43 % des candidats de moins de 40 ans ne s'inscrivent pas dans une continuité familiale. De plus, 44 % des moins de 40 ans n'ont aucun diplôme agricole. Il a permis l'élaboration de 70 auto-diagnostic qui permettent de clarifier les compétences des candidats et l'orientation de leurs projets.

### Le Plan de Professionnalisation Personnalisé

La suite de l'accompagnement se traduit par l'élaboration puis la réalisation d'un Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP).

En s'appuyant sur l'auto-diagnostic, le Centre d'Élaboration prend en compte les spécificités du projet d'installation de chacun. Le candidat construit avec l'aide d'un conseiller projet (ADASEA) et d'un conseiller compétences (CFPPA de Mirande ou Chambre



d'Agriculture) son plan de professionnalisation qui décrit comment acquérir ou renforcer les compétences nécessaires à la réussite de son installation.

Depuis juin 2009, date de la mise en route concrète du nouveau dispositif dans le Gers, 37 candidats ont été reçus en entretien. En fonction des profils, différentes préconisations en sont ressorties : stages en exploitation ou entrepreneuriat, modules de formation complémentaire, etc...

Rendez-vous de tous les porteurs de projets : un stage collectif organisé par la Chambre d'Agriculture. Au cours de ces 4 journées, de nombreux aspects de l'installation agricole sont abordés : les démarches à effectuer, visite d'exploitation, et témoignage de professionnels, présentation des

partenaires de l'agriculture et réflexion sur la vivabilité de son projet (organisation du travail, des équipements, communication au sein de l'exploitation). Suite à cette formation, de nombreux stagiaires souhaitent développer d'autres thématiques au travers de la formation : choix de la forme de société, mécanisme de gestion, fiscalité.

Pour s'adapter à cette demande, le Service Formation de la Chambre d'Agriculture a construit des formations spécifiques à destination des futurs installés.

Pour connaître les sessions prévues pour fin 2009, consultez : <http://www.gers-chambagri.com>, [onglet Nos Actions-Conseils/Métiers et Formation](http://www.gers-chambagri.com/onglet/Nos%20Actions-Conseils/Metiers%20et%20Formation) ou 05 62 61 77 43.

# d'étape du nouveau dispositif

## La valorisation des métiers en agriculture élargit son champ d'action !

Face au déficit d'image des métiers d'agriculteurs et de salarié de la production agricole, les organisations professionnelles agricoles (Chambre d'Agriculture, JA, FD-

SEA et ASAVPA) se sont mobilisées depuis 2002 pour mettre en évidence la réalité de ces métiers et les valoriser. A partir de témoignages de binômes

(un agriculteur et un salarié), il s'agit de présenter l'intérêt des métiers de la production, professions souvent mal connues, mal jugées et réputées contraignantes.

Ces interventions, réalisées en salle ou sur le terrain, permettent d'illustrer de façon concrète et ludique les différentes facettes des métiers de la production agricole.

Initialement à destination des élèves des établissements généraux et agricoles, le public a été élargi avec succès en 2008 aux prescripteurs de l'orientation et de la formation.

L'année 2009 marque une nouvelle étape : l'intervention auprès de demandeurs d'emploi.

Cette initiative est née de la signature, le 19 mars dernier, de la Convention de Partenariat pour l'Emploi dans le Secteur Agricole Gersois. Cette plate-forme de recrutement a pour objectif de mutualiser les compétences de tous, pour encourager et accompagner le développement de l'emploi salarié et non salarié dans la production agricole



(voir encadré).

Une première journée auprès des demandeurs d'emploi a eu lieu le 10 septembre 2009 au Château de Mons et portait spécifiquement sur la filière viticole. David GESSLER, agriculteur (vigne et grandes cultures) et Elie ÉLVIRA, salarié sur une exploitation viticole, ont présenté aux 9 personnes présentes les différents aspects de leurs métiers : gestion des cultures et des travaux agricoles, observation, technicité, prise de responsabilité, polyvalence des compétences, qualité de vie...

L'après-midi s'est conclue par une visite du domaine de Mons des vignes jusqu'au chais. Les nombreux échanges, les expériences et le dynamisme des intervenants ont permis de témoigner de leur réussite, transmettre une conception différente des métiers de la production agricole, si bien que plusieurs participants ont décidé de s'inscrire au stage de taille de vigne afin d'amorcer une éventuelle carrière dans le secteur agricole. Ces interventions seront renouvelées dans l'année à venir et porteront sur d'autres filières : l'élevage sera abordé durant l'hiver dans le sud du département, les grandes cultures et les cultures spécialisées (melon, ail, ...) seront développées au printemps respectivement sur les zones de Gimont - L'Isle Jourdain et du Nord du département.

### Témoignages

\* Laurent, 38 ans, s'installe en Hors Cadre Familial, production équine et diversification en safran.

Quel est votre projet d'installation ?

Je m'installe en élevage équin avec une diversification vers une production de safran. A terme je souhaiterais atteindre 10 poulinières et une vingtaine de pousins. Mon projet s'est concrétisé très récemment grâce à un achat SAFER de 22 ha.

Quel est votre parcours personnel ?

Je ne suis pas directement issu du milieu agricole mais j'ai toujours aimé les travaux manuels. J'ai souvent donné un coup de main à mon oncle pour les travaux saisonniers et j'ai toujours souhaité y revenir. A la base, j'ai une formation en aéronautique et différents expériences dans le commerce. Mais j'ai repris mes études pour valider un BPREA à Ondes il y a un an et demi.

\* Aurore, 21 ans, s'installe dans l'EARL familiale en polyculture - élevage.

Quel est votre projet d'installation ?

Je souhaite intégrer l'EARL familiale en grandes cultures, bovin viande et vignes. Elle est composée de 110 ha dont 12 ha de vignes en vin de pays et 35 mères. Mon projet d'installation permettrait d'intégrer 12 ha supplémentaires de vignes en appellation Saint Mont. Mon installation est prévue pour janvier 2010.

Comment s'est concrétisé votre projet d'installation ?

Sur les conseils de l'ADASEA, je me suis inscrite au RDI (ndlr : Répertoire Départ Installation qui met en relation des agriculteurs à la recherche d'un repreneur et des candidats à l'installation) et 1 ou 2 mois plus tard, on m'a rappelée pour me dire qu'un agriculteur qui était venu prendre des informations en vue de la cessation de son activité pouvait me louer 12 ha vigne à 5 km de chez moi. Nous nous sommes rencontrés et ce projet s'est concrétisé.

Quel est votre parcours personnel ?

J'ai effectué un Bac Pro Vignes et Vins à Riscle en 2007. Ensuite, j'ai voulu effectuer en suivant l'ancien «Stage 6 mois» que j'ai réalisé en trois périodes : une première en tant que technicienne natrice en maïs

Comment se sont déroulées les démarches d'installation jusqu'à présent ?

J'avais déjà fait au préalable deux stages : un de 6 semaines pendant mon BPREA et un autre de 2 mois sur la même exploitation en élevage équin qui a une grande réputation dans la région. Ces deux expériences m'ont beaucoup appris, ma maître de stage m'a donné beaucoup de conseils et n'a pas hésité à prendre du temps pour expliquer. Ces échanges ont été très constructifs et cela m'a aidé à avancer concrètement sur mon projet.

Le maître mot de la rénovation du dispositif est «personnalisation». En quoi le dispositif que vous suivez est personnalisé ?

Pour moi, le dispositif actuel est bien centré sur le projet. L'entretien pour élaborer mon PPP s'est

bien déroulé, cela permet de mettre certaines choses au clair et l'appui du conseiller projet est également très important : cela permet de recentrer le projet et de donner des conseils concrets.

Quel conseil pourriez-vous donner à un jeune qui souhaite s'installer ?

Pour moi, il est capital d'échanger le plus possible avec des agriculteurs évoluant dans la même filière que soi ; j'ai pris le temps de rencontrer différentes personnes et ces échanges sont toujours constructifs et permettent de mieux comprendre le contexte dans lequel on s'installe.

Il est aussi important de ne pas partir à l'aventure. Il faut rester réaliste et ne pas gonfler les chiffres pour se laisser une marge de manoeuvre.

complet ce qui permet d'aborder tous les côtés de son installation. Cela permet d'exprimer ses propres motivations, de réfléchir à son intégration dans la société par exemple. C'est également l'occasion d'avoir des conseils sur certaines formations à effectuer...

Dans ce dispositif, il est possible de suivre des formations après l'installation. Seriez-vous intéressés par cette possibilité et sur quels aspects ?

Bien sûr, je suis intéressée par des formations à réaliser surtout au niveau économique et en gestion. Ce sont des aspects qu'on aborde au lycée mais il nous manque toujours la réalité du projet à intégrer !!! Par contre, comme ces formations ne sont pas forcément obligatoires, il est toujours plus dur de se libérer et de prendre le temps d'aller en formation.

Quel conseil pourriez-vous donner à un jeune qui souhaite s'installer ?

Il faut surtout ne pas hésiter à se renseigner le plus largement possible pour être vraiment bien informés. Il faut aussi ne pas commencer les démarches à la dernière minute parce qu'il faut tenir compte de certains délais qui sont incontournables, ce dont on est pas conscient au début du parcours !

### Tous partenaires pour l'emploi dans le secteur agricole gersois !

La Chambre d'Agriculture du Gers, le Pôle Emploi, la MSA Midi-Pyrénées Sud, la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, le Conseil Général du Gers, la Mission Locale et la Maison Commune Emploi-Formation de la Save à la Gimone, ont signé le 19 mars 2009, une convention de partenariat pour encourager l'emploi dans la production agricole.

Cette plate-forme de recrutement s'appuiera sur le travail de plate-formes plus spécialisées -viticulture, élevage, grandes cultures..., qui s'attacheront à estimer les besoins au plus proche des territoires (identification des besoins en terme d'emploi, des métiers et leurs évolutions). Outre les journées à destination des demandeurs d'emplois (voir encadré), une enquête sur les besoins en main d'oeuvre, conduite par la MSA et le Conseil Général, est en cours sur les cantons d'Aignan et de Riscle. Deux réunions sont d'ores et déjà prévues les 20 et 23 novembre 2009.

### Inauguration du Point Info Installation

Dans ce nouveau dispositif, le Point Info Installation, porté par l'ADASEA, se refait une jeunesse.

Créé en 1995, sa position en tant que point d'entrée incontournable des démarches d'installation est réaffirmée auprès des porteurs de projet mais également auprès des partenaires du monde agricole.

Ceux-ci seront sollicités pour diriger tout candidat à l'installation vers le Point Info Installation.

Cette nouvelle position du Point Info Installation a été largement soulignée le 9 octobre dernier lors l'inauguration de ses nouveaux locaux. Toujours situé à dans la Maison de l'Agriculture, le Point

Info Installation se situe maintenant à proximité immédiate

de l'accueil pour une meilleure visibilité.



### Contacts installation :

- Point Info Installation au 05.62.61.79.50
- Adasea au 05.62.61.79.50
- Chambre d'Agriculture du Gers au 05.62.61.77.43
- Jeunes Agriculteurs au 05.62.61.77.93

